

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences sexuelles et intrafamiliales : les assistantes sociales en détresse Question écrite n° 18663

Texte de la question

M. François Ruffin interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les violences sexuelles et intrafamiliales : comment prétendre les combattre sans renforcer les assistantes sociales scolaires ? Il y a deux ans, M. le député interpellait M. Blanquer, alors ministre de l'éducation nationale, sur les violences sexuelles et intrafamiliales et sur le manque criant d'assistantes sociales scolaires dans les établissements pour accompagner les enfants. Pour toute réponse, le ministère a assuré que « le service social en faveur des élèves est un acteur essentiel du dispositif de protection de l'enfance ». Mais rien de concret, sinon un « numéro de téléphone 119 Allô enfance en danger » et une « réflexion interministérielle » censée aboutir à « un plan d'action » qui trois années plus tard ne semble toujours pas avoir abouti. En effet, la Picardie ne compte que 99 assistantes sociales de l'éducation nationale. Pour couvrir 346 collèges et lycées et 1 853 écoles ! Guillemette Quiquempois, assistante sociale et représentante syndicale FSU, alerte : « Nous avons parfois deux à trois établissements à gérer. On n'y arrive pas. Il n'est pas étonnant que des collègues guittent l'éducation nationale pour travailler dans d'autres domaines. Le pire, c'est qu'on ne trouve même pas de candidats pour les remplacer », explique-t-elle au Courrier picard. D'après le ministère de l'intérieur, « le nombre de victimes de violences physiques dans le cadre familial a augmenté de + 10 % entre 2023 et 2022. De même, le nombre de victimes de violences sexuelles dans la sphère familiale a également augmenté de + 11 % ». Pourquoi ? C'est un continent jusqu'alors caché qui, on l'espére, se révèle peu à peu au grand jour. Lorsque M. le député a rencontré le directeur de la police de la Somme et le colonel de la gendarmerie, tous deux lui ont expliqué qu'ils mettaient sur pied des services spécialisés dans ce type de violence. Si les forces de l'ordre prennent conscience de l'ampleur du phénomène, l'éducation nationale est quant à elle à la traine. Il lui demande si l'éducation nationale se soucie vraiment des violences sexuelles et intrafamiliales.

Données clés

Auteur : M. François Ruffin

Circonscription: Somme (1re circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 18663

Rubrique : Professions et activités sociales
Ministère interrogé : Éducation et jeunesse
Ministère attributaire : Éducation et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>11 juin 2024</u>, page 4634 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)